

Construction de La Colline

Bâle / Zurich, le 27 septembre 2021 – À la suite du jugement favorable du Tribunal fédéral concernant le permis de construire accordé, Steiner SA se réjouit de la poursuite et de l'achèvement du projet immobilier «La Colline» d'Arlesheim.

Cette décision du Tribunal fédéral renforce le principe selon lequel un maître d'ouvrage peut s'appuyer sur un permis de construire juridiquement contraignant. En l'espèce, une relativisation de ce principe aurait été d'autant plus grave que le permis de construire repose sur une votation populaire de 2013, deux jugements du Tribunal cantonal, et un plan de quartier définitif.

Le maître d'ouvrage et Steiner SA déclarent s'être conformés à toutes les règles applicables pendant la procédure pluriannuelle préalable à l'octroi définitif du permis de construire, et avoir obtenu le 25 octobre 2019 un permis de construire entré en force sans être contesté. Helvetia Nostra, qui n'a participé ni à la procédure d'autorisation de construire ni à la procédure de plan de quartier effectuée en amont, a ensuite exigé l'inscription du terrain constructible dans l'inventaire des objets naturels à protéger et l'annulation du plan de quartier approuvé «Uf der Höchi – II». La plaignante souhaitait par ailleurs la révocation du permis de construire entré en force.

Le Conseil fédéral et le Tribunal cantonal de Bâle-Campagne ont rejeté ces demandes en invoquant des motifs valables. À la suite de cette décision sans appel, Helvetia Nostra avait déposé un recours auprès du Tribunal fédéral et demandé, à titre de mesure provisionnelle, qu'il soit interdit au maître d'ouvrage, sous menace de sanction, d'apporter des modifications au terrain et à la végétation pendant la durée de la procédure. La demande d'ordonnance de mesures provisionnelles a été rejetée par le Tribunal fédéral le 5 novembre 2020. Les travaux de construction provisoirement interrompus ont ainsi pu reprendre.

Steiner s'engage pour la protection de l'environnement

Steiner SA dispose de plus de 105 ans d'expérience dans le développement et la réalisation de projets immobiliers durables et de grande qualité. Pour le lotissement «La Colline» d'Arlesheim, Steiner SA a largement dépassé les exigences légales en termes de protection de l'environnement et de la nature.

Pendant la phase de construction, de nombreux drainages et traversées sont posés sur le site qui entoure les nouveaux bâtiments. Des mesures structurelles et techniques supplémentaires permettent en outre à Steiner de garantir un débit d'eau suffisant pendant les travaux de construction.

Plus d'espaces naturels grâce à des mesures compensatoires

Le développement durable est au cœur des projets immobiliers réalisés par Steiner. Cette approche se retrouve tout particulièrement dans le lotissement «La Colline». Réalisé selon le label Minergie-P, ce dernier se situe au cœur de vastes surfaces libres: les espaces verts occuperont à l'avenir plus de la moitié de l'ensemble du terrain. Steiner SA s'est par ailleurs engagée à améliorer et à développer durablement le biotope digne de protection qui longe le

Schwinbach. Sur le site de La Colline, Steiner SA met en œuvre des mesures de revalorisation visant à lutter contre le déclin de la population des espèces et à promouvoir la biodiversité.

Une architecture haut de gamme associée à une qualité de vie élevée

Réalisé par Steiner SA sur mandat du maître d'ouvrage, le lotissement La Colline se compose de cinq immeubles d'habitation comprenant 29 appartements en PPE attrayants et 16 maisons individuelles mitoyennes. Articulée autour de façades en bois esthétiques, l'architecture haut de gamme s'intègre harmonieusement dans l'environnement et vient enrichir le quartier pavillonnaire existant.

Les personnes intéressées par des appartements en PPE et des maisons individuelles mitoyennes trouveront une vue d'ensemble des dernières unités disponibles sur le site www.la-colline-arlesheim.ch.

Steiner SA

Steiner SA est l'un des leaders du développement de projets et l'une des principales entreprises totales et générales (ET/EG) de Suisse. L'entreprise offre des prestations complètes dans les domaines de la construction neuve, de la rénovation et du développement immobilier. Fondée en 1915, l'entreprise a réalisé plus de 1500 projets d'habitation, 540 immeubles commerciaux, 45 hôtels et 200 autres infrastructures comme des universités, écoles, hôpitaux, résidences pour personnes âgées et établissements pénitentiaires. Steiner SA a son siège principal à Zurich et possède des succursales à Bâle, Berne, Genève, Tolochenaz et Lucerne.

Informations pour les médias

Steiner SA, Corporate Communications

Téléphone: +41 58 445 20 00, corpcom@steiner.ch